

**Table des matières**

Introduction .....	2
Conditions d'admission .....	3
Informations diverses .....	4
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	4
- Formations ultérieures accessibles .....	4
Programme détaillé .....	5
- Programme par matière .....	
Infos pratiques .....	7

## Introduction

### Introduction

La mineure en sciences biomédicales (ouverture) vous offre:

- une formation de base en sciences du vivant (biologie, physiologie, ...);
- une ouverture vers la recherche fondamentale en sciences biomédicales et des domaines plus spécialisés comme la toxicologie, la nutrition humaine et les sciences biomédicales cliniques.

## Conditions d'admission

Public : tout étudiant bachelier UCL à l'exception des étudiants bacheliers en sciences biomédicales.

La mineure en sciences biomédicales est accessible à tous les étudiants qui ont une bonne formation scientifique de base. Il n'y a pas de critère d'accès particulier.

Pour les étudiants qui sont en bachelier en biologie les cours sont adaptés (voir programme détaillé).

## Informations diverses

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

L'objectif est de donner aux étudiants suivant cette mineure une formation initiale dans le domaine des sciences biomédicales. Elle offre une formation de base en sciences du vivant (biologie, physiologie,...) et une ouverture vers la recherche fondamentale en sciences biomédicales et des domaines plus spécialisés comme la toxicologie, la nutrition humaine et les sciences biomédicales cliniques.

### FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Cette formation ne donne pas accès au master en sciences biomédicales.

## Programme détaillé

## Programme par matière

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

2 3

## o Première année de la mineure (Bac2) (15 crédits)

Remarque : pour les étudiants qui suivent le programme de bachelier en biologie, le cours de MD1120M est supprimé et l'étudiant suit l'ensemble des cours au choix ainsi que le cours SBIM1220 Eléments de neurosciences ; en 3e année, le cours BCHM1230T est remplacé par le cours PHAR1300 Pharmacologie 1re partie.

## o Cours obligatoires (6 crédits)

● WMD1120M	Biologie générale et approche expérimentale de la biologie (partim biologie générale)	N.		6 Crédits		x
------------	---	----	--	-----------	--	---

## o Cours au choix (9 crédits)

L'étudiant choisit 3 cours parmi les 4 cours suivants.

⊗ WSBIM1205	Introduction à la toxicologie	Nathalie Delzenne, Philippe Hantson, Vincent Haufroid, Perrine Hoet, François Huaux, Dominique Lison (coord.), Pierre Wallemacq	30h	3 Crédits	2q	x
⊗ WSBIM1206	Alimentation et nutrition	Sonia Brichard, Jean-Paul Thissen	30h	3 Crédits	1q	x
⊗ WMD1200	Eléments d'épidémiologie	Jean-Marie Degryse, Niko Speybroeck	20h+20h	3 Crédits	2q	x
⊗ WFARM1008	Conception du médicament	Véronique Prétat (coord.), Françoise Van Bambeke	15h+15h	3 Crédits		x

## o Deuxième année de la mineure (Bac 3) (15 crédits)

Cours obligatoires

● WMED1302T	Pathologie et anatomo-pathologie générale en relation avec la sémiologie (partim théorie)	N.	40h	3 Crédits	2q	x
● WESP2121	Epidémiologie	Niko Speybroeck	20h+20h	3 Crédits	2q	x
● WESP2123	Principes des essais cliniques	Laurence Habimana, Annie Robert (coord.), Françoise Smets	20h+10h	3 Crédits	1q	x
● WSBIM1305	Introduction à la nutrition humaine	Véronique Beauloye, Sonia Brichard (coord.)	30h	3 Crédits		x
● WMDS1211T	Biologie cellulaire, médicale et expérimentale (partim théorie)	N.	30h	3 Crédits	1q	x

## Infos pratiques

### Inscription à la mineure

#### 1. Modalité d'organisation

Les cours de la mineure en sciences biomédicales sont organisés en journée sur le site de l'UCL-Bruxelles

#### 2. Admission à la mineure

La mineure en sciences biomédicales est accessible à tous les étudiants de l'UCL (exceptés les étudiants en bachelier en sciences biomédicales) qui ont une bonne formation scientifique de base. Aucun dossier de demande d'admission n'est exigé de la part de l'école des sciences biomédicales.

#### 3. Inscription à la mineure

*En BAC2*

Une inscription en BAC2 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en BAC2 avant de s'inscrire à une option)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence son BAC2 est automatiquement ré-inscrit.

*En BAC3*

Lors de leur inscription en troisième année de bachelier (BAC3), les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en seconde année (BAC2). Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année de bachelier (BAC3).

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi

#### 4. Vérification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui s'est inscrit à la mineure peut consulter l'application qui lui a permis de s'inscrire. Elle lui permet aussi de vérifier l'état de sa demande et de suivre l'évolution du traitement de sa demande.

#### 5. Modification d'inscription à la mineure

Demande de modification à effectuer auprès du conseiller aux études de la Faculté d'origine.

---

### Horaire des cours

#### 1. Consultation de l'horaire des cours

#### 2. Avertissement concernant les conflits horaires

Une difficulté à suivre cette mineure réside dans le fait qu'aucun ajustement d'horaire ne pourra être opéré dans le programme car l'ensemble des cours fait partie des cours obligatoires des étudiants du programme de bachelier en sciences biomédicales voire d'autres écoles de la faculté sur le site de Bruxelles. L'étudiant peut bien sûr envisager une méthode alternative d'apprentissage (auto apprentissage par exemple) tout en étant supervisé par l'enseignant.

---

### Inscription aux activités de la mineure

#### 1. Information sur les pré requis

Pas de pré-requis particuliers.

#### 2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

---

### Supports disponibles

#### 1. Informations sur le service-cours

#### 2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

---

### Organisation des examens

#### 1. Inscription aux examens

Pour prendre inscription aux examens relatifs à la mineure, l'étudiant s'inscrit en se conformant aux dispositions prises par le secrétariat de sa Faculté d'origine.

#### 2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à partir du [site de l'école des sciences biomédicales](#) en consultant les valves électroniques.

